

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 3

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE : *Editorial* : A. Fournier — *Concours des ruchers 1975* : J. Cham-martin — *Assemblée des délégués du 15.3.1975* : Comité SAR — *Comptes 1974* — *Budget 1975* — *Rapport de la commission de gestion* par Biselx, Burgy, Jacquier — *Assurances* — *Vols* — *Dégradations* : A. Paroz — *Bibliothèque* : G. Fragnière — *Souscription centenaire SAR* — *Documentation scientifique* : Transport des spores des BAC. Larvae par les abeilles des colonies malades de la loque américaine : S. Nedealkov et A. Toskov — *Conseils aux débutants* : G. Huguenin — *Echos de partout* : Facteurs à considérer dans l'étude des perspectives de la flore mellifère (suite et fin) W. D. Taylor — *Pratique et technique apicole* : Le marquage des reines, A. Doudin — *Jardin de l'abeille* : Butineuses et giboulées d'avril, Mce Frainier. Centrale romande des miels, M. Jordan — *Variétés* : la complainte du rucher : Ad. Goy — *Vie de nos sections. Necrologie* : Bernard Jacquier, André Paschoud, Eugène Monnet, Marcel Oberson, Fritz Laederach, Hans Meier-Kuhn — *Communiqués* — *Convocations* — *Comptes rendus* — *Annonces*.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENT

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.—

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.—, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.— $\frac{1}{2}$ Fr. 60.—, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.—, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.—, $\frac{1}{16}$ Fr. 10.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière/Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse : Fr. 10.—

Etranger : Fr. 14.—

Chèques postaux 10-1480

ÉDITORIAL

Quand ces lignes tomberont sous vos yeux, le cercle mystérieux de Dame Nature aura fait son entrée dans une nouvelle phase et une nouvelle saison apicole aura déjà réjoui bien des cœurs. En apiculture, quand le printemps renaît, tous les espoirs sont permis. Ils sont même nécessaires, sans quoi notre hobby à nous tous qui nous occupons de l'élevage des abeilles aurait tôt fait de n'être plus qu'un merveilleux souvenir ! Même s'il est parsemé de giboulées, mars apporte l'effervescence au rucher, joie à nos yeux, confiance en nos protégées, assurance que notre travail passé fut bien accompli. Nous retrouvons en ce moment-ci la récompense de l'attention soutenue que nous avons vouée à nos colonies l'an dernier.

Tandis que nos amies s'affairent dans l'ombre de leurs habitations, le peuple des apiculteurs ne reste pas inactif. Des réunions, des entrevues, des petits comités, des pourparlers, des rencontres improvisées ou non improvisées se tiennent un peu partout dans tous les coins de la Suisse française pour le plus grand bien de notre apiculture romande, espérons-le.

Le 15 mars prochain, une centaine de délégués de fédérations et de sections prendront le chemin de la capitale vaudoise pour participer à l'assemblée annuelle de la Société romande d'apiculture. Ce sera le premier essaim de l'année non pas seulement au sens figuré, mais dans le propre sens du terme puisqu'à cette occasion ils se trouveront en présence d'un président arrivé à la fin de son mandat et d'un nouveau président à élire.

Vois-tu, mon cher Ambroise, tu n'es pas le seul à te poser des questions en vue de ton remplacement comme membre d'un comité ! Les délégués SAR auront ce même souci dans fort peu de temps.

Ces mêmes délégués devront aussi, à l'occasion de cette rencontre, résoudre d'autres problèmes très importants pour l'avenir de notre Société romande d'apiculture. Si l'on parle de récession, il faut aussi parler d'inflation. Tu sais comme moi qu'il faut savoir courir au-devant des responsabilités et qu'il est nécessaire de prendre les décisions avant qu'elles ne soient imposées. Il est des moments où il faut croire que l'argent, s'il ne fait pas le bonheur, n'en est pas moins un précieux auxiliaire. C'est pourquoi, mon cher Ambroise, toi qui es doté d'un esprit très objectif et dont les avis sont toujours empreints d'une vue exacte, claire et lucide des choses, tu dois admettre qu'il est d'une urgente nécessité d'augmenter de 2 francs pour le moins la cotisation des membres affiliés à notre société. Deux francs !... cela ne fait que le septième de 14 francs ou encore que la contre-valeur de 143 grammes de miel de la récolte de l'an passé ! Comme toi, mon cher Ambroise, les délégués SAR auront tous assez de clairvoyance pour constater qu'une telle augmentation de la cotisation n'est point exagérée puisque en fait, elle ne dépasse guère, pour une année durant, le coût d'un paquet de cigarettes ou d'un ballon de vin ordinaire.

Depuis le début 1975, notre revue mensuelle a revêtu une robe bleue. L'as-tu remarqué, mon cher Ambroise ? Tu ne dois pas ignorer, cher apiculteur, que la couverture de notre journal doit correspondre chaque année à la couleur que nous utilisons pour marquer nos jeunes reines. Nous n'avons utilisé jusqu'ici que

quatre couleurs (blanc, jaune, rouge, vert). Notre pratique n'était pas en harmonie avec la convention officielle internationale. Pour nous mettre au diapason avec tous nos amis apiculteurs du monde, nous avons donc introduit cette année la couleur bleue qui devra servir au marquage des reines que nous élèverons au cours de la présente saison apicole. Le bleu étant signe de force et de santé, inutile d'ajouter que nos reines de cette année seront vigoureuses et prolifiques.

Encore un mot, mon cher Ambroise. Pour te tirer l'oreille cette fois-ci. Tu ne te vantes jamais. Je sais que tu n'as pas ce vilain défaut. Mais je sais aussi que l'an passé tu as été largement récompensé pour ton assiduité au rucher. Tu as récolté bon nombre de kilos de miel que tu as vendus bon prix. C'est ton droit. Cela est de tes affaires. Je m'en voudrais de te dire plus sur les plaintes formulées par ton extracteur. Sache cependant que si tu n'es point vantard, tu ne dois pas être trop égoïste. Je veux te rappeler que malgré la vente de nombreux kilos de miel, tu t'es permis d'ignorer totalement la souscription ouverte en faveur des festivités du centenaire de la Société romande d'apiculture qui se dérouleront en automne 1976. Cette fête du centenaire de notre grande famille SAR sera aussi la tienne. Elle ne pourra être belle et grandiose sans toi, sans ton aide et celle de tous les apiculteurs de Romandie. Souviens-toi que tout ce qui se passe en famille est bon et vrai. Or, il est interdit de douter de ce qu'on croit bon et vrai. Ce qu'on croit, il faut le soutenir. Comprends donc, puisque tu as extrait plus de cent kilos de miel l'an dernier, qu'il est de ton devoir de venir allonger la liste de la souscription ouverte en faveur de ton centenaire. Puisque tu as omis de le faire avant que je ne te rappelle, exécute-toi sans attendre en versant sur le compte de chèques postaux SAR 10 - 1480, Payerne, le montant que tu jugeras utile. Si ton versement atteint 50 francs, tu recevras en retour un cadeau-souvenir. Ainsi, tu auras fait acte de solidarité et, si Dieu nous prête vie, nous vivrons ensemble d'heureux moments sur la Riviera vaudoise en septembre 1976. Il convient de relever ici que la Fédération tessinoise d'apiculture nous a fait parvenir 100 francs. Ce geste d'amitié de la part de nos amis apiculteurs d'outre-Gothard nous fait dire que pour les apiculteurs la solidarité n'est pas un vain mot. Au nom du comité SAR, j'adresse à nos collègues tessinois une **brassée** de chaleureux remerciements. A bon entendeur, salut !

Sion, le 15 février 1975.

A. Fournier.